

# Conférence Territoires Connectés 2022

22 septembre 2022

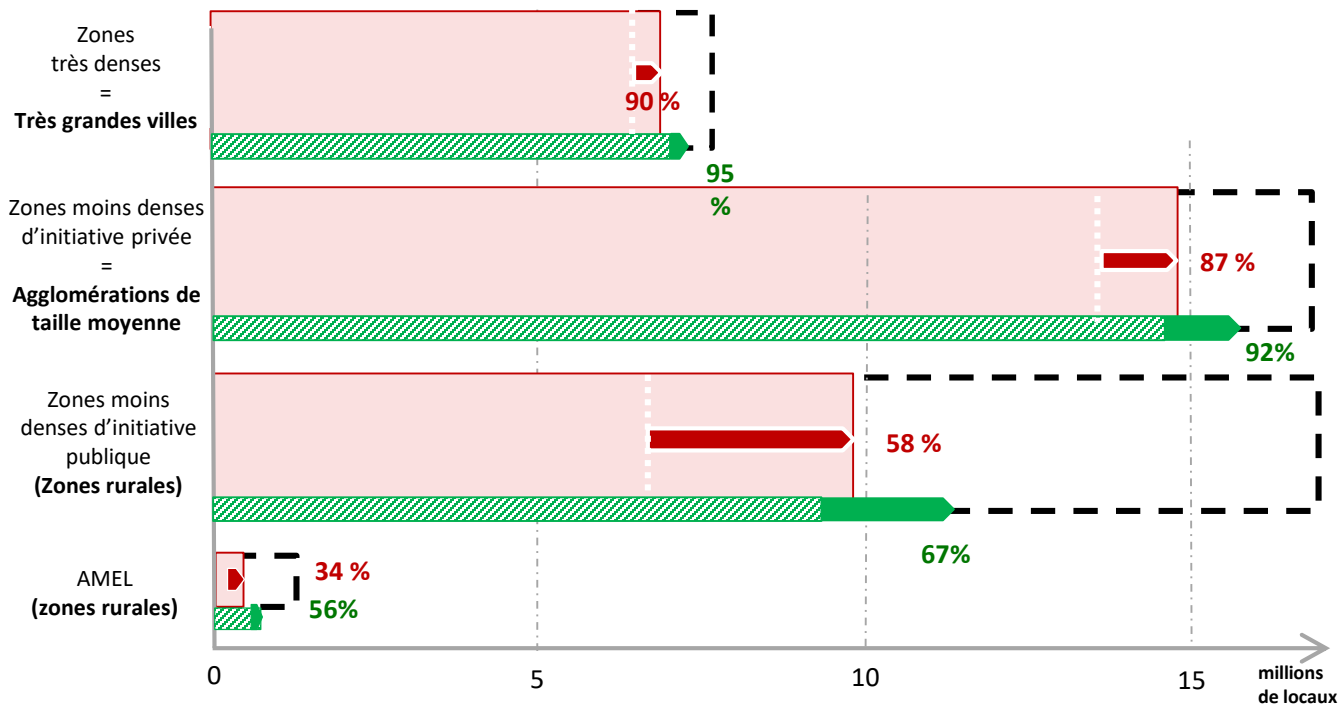


## Olivier Corolleur

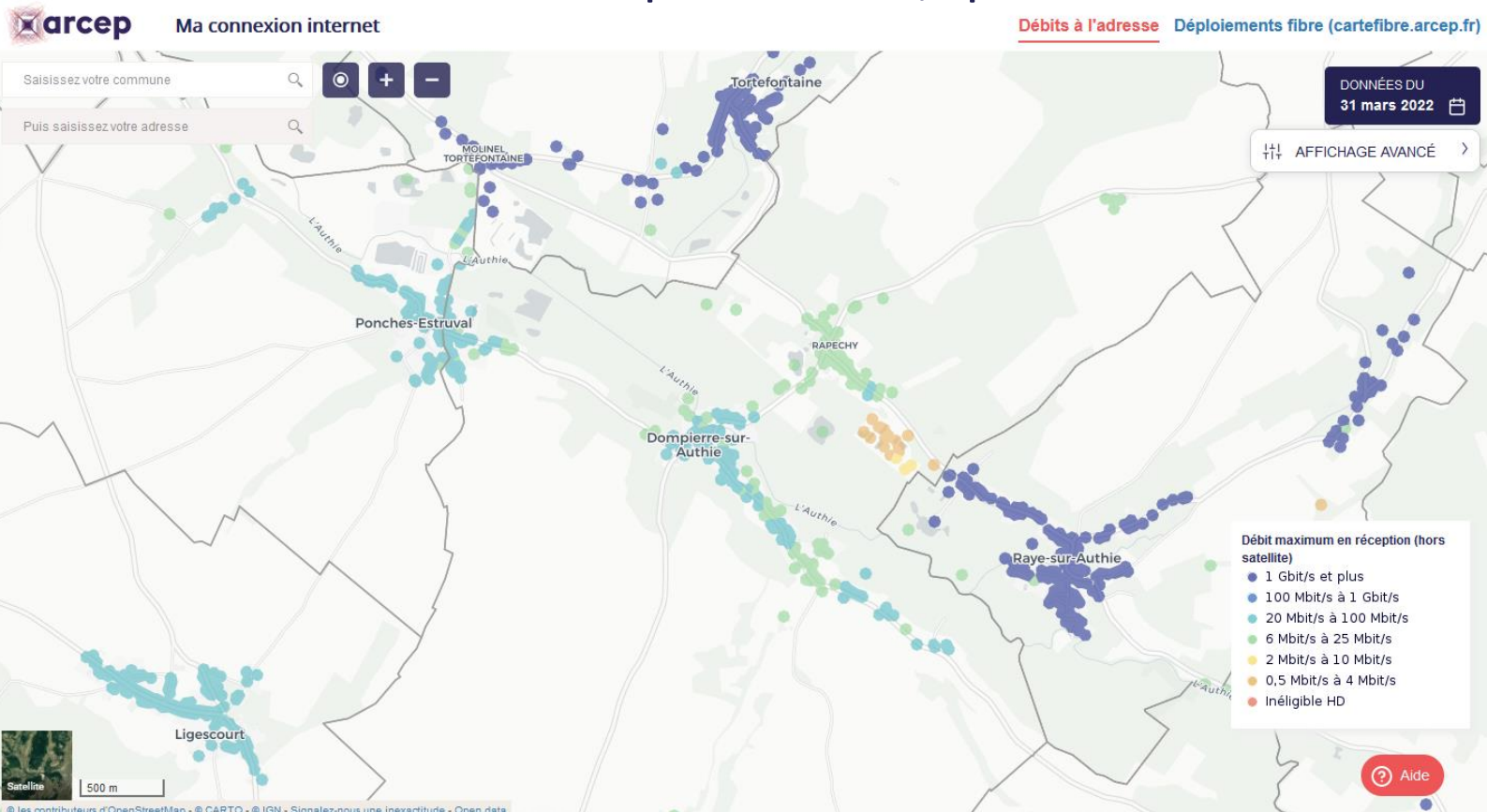
Directeur général adjoint,  
directeur fibre, infrastructures et territoires de l'Arcep

Quels défis pour la qualité  
et la vie des réseaux fibre ?

# Des déploiements en progression, portés par les réseaux d'initiative publique



# Ma Connexion Internet : quels débits, quelles offres



# L'amélioration de la qualité de l'exploitation des réseaux FttH nécessite la mobilisation de l'ensemble de la filière (1/2)

Depuis 2019, l'Arcep anime un groupe de travail qui réunit les opérateurs toutes les 6 semaines sur ce sujet :

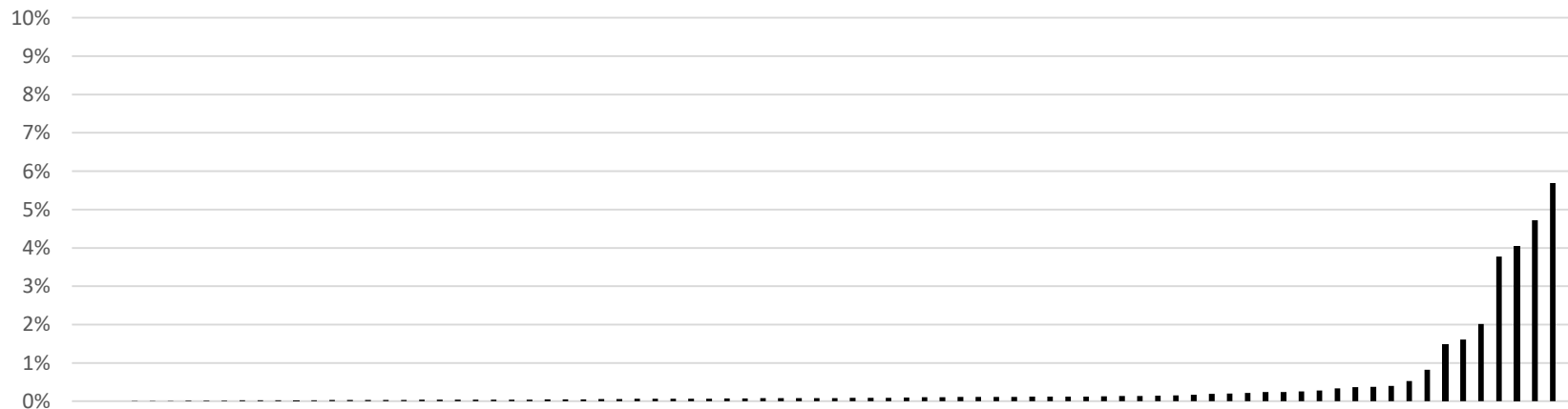
- ❑ L'Arcep a publié en novembre 2021 un plan d'action complémentaire pour remédier aux difficultés constatées (pannes, échecs de raccordement trop nombreux dans certaines zones...) qui comporte 3 axes :
  - mieux contrôler les interventions ;
  - mieux contrôler le respect des processus en limitant les rangs de sous-traitance et en renforçant la formation des intervenants ;
  - remettre en conformité les infrastructures les plus dégradées.
- ❑ Actions complémentaires: **campagne sur l'état des infrastructures (840 PM)** et **collecte de données** auprès des opérateurs depuis avril 2021 afin de suivre l'évolution de la situation.
- ❑ Début juin 2022, les acteurs du secteur ont annoncé de nouvelles mesures. Les discussions entre opérateurs se poursuivent pour préciser les modalités de mise en œuvre des mesures annoncées.

## L'amélioration de la qualité de l'exploitation des réseaux FttH nécessite la mobilisation de l'ensemble de la filière (2/2)

Les indicateurs collectés montrent une situation très contrastée en fonction des réseaux considérés, à titre d'exemple 8 réseaux (représentant 2 % du parc au T1 2022) connaissent un taux de panne visiblement très supérieur à la moyenne.

Des plans de reprise dédiés sont en cours d'élaboration pour répondre aux enjeux spécifiques à ces réseaux.

Taux de signalisations sur parc (NRO-DTIO) sur une période d'un mois - T1 2022



# Une consultation publique est en cours sur les enjeux de la régulation des marchés fixes pour la période 2023-2028

Dans le document de « Bilan et Perspectives » en consultation publique jusqu'au 28 septembre 2022, l'Arcep identifie les enjeux structurants de la régulation des marchés fixes pour les prochaines années. **Son ambition est d'adapter la régulation aux évolutions du secteur, et en particulier d'accompagner la bascule des utilisateurs vers la fibre.**

Pour la période 2023-2028, les enjeux identifiés sont les suivants :

- S'assurer que la fibre optique soit en capacité de prendre le relais du réseau historique en cuivre;
- Maintenir un niveau de qualité de service satisfaisant sur le réseau cuivre jusqu'à son extinction ;
- Sur le marché entreprises, poursuivre l'ouverture du marché et le développement de la concurrence, et permettre une bascule effective des professionnels et des entreprises vers la fibre ;
- Assurer l'accès effectif aux infrastructures physiques de génie civil afin d'accompagner les dernières étapes de déploiement de la fibre.

À la fin 2023, le processus de révision sera achevé et se conclura par l'adoption de nouvelles décisions d'analyse de marché, qui succéderont à celles adoptées en décembre 2020.